

Lettre des syndicats et associations soussignés à Monsieur le Président du HCTISN

*La présente lettre fait suite aux débats du Haut comité du 20 novembre 2009
relatifs à l'incident de l'atelier AtPu*

Les syndicats et les associations soussignés tiennent à exprimer leur surprise et leur gêne, suite à la présentation de l'incident de l'atelier Plutonium de Cadarache, lors de la réunion du HCTISN du 20 novembre 2009, et considèrent comme choquants plusieurs points du débat.

Le premier sentiment général au regard des présentations faites par les exploitants est celui d'un certain empirisme et vraisemblablement d'un manque d'anticipation. La différence observée dans le bilan matière (entre les entrées et les sorties) est connue de longue date et il aura fallu attendre le début du démantèlement pour constater en allant crescendo des écarts de plus en plus importants. Les risques - tant sur le plan de la sûreté que sur ceux de la radioprotection, de la sécurité et de la santé des salariés - nous semblent clairement avoir été sous-estimés et donnent l'impression d'un manque de maîtrise de la part des responsables exploitants.

Ces écarts sont d'autant plus importants que les chiffres évoqués n'ont été exprimés qu'en quantité de Plutonium. Or les matières en présence sont du MOX et il semble qu'il faille multiplier par 5 les quantités de matières dispersées dans les boîtes à gants.

C'est un enseignement lourd de conséquences à l'heure où démarrent d'importants chantiers de démantèlement (HAO-La Hague, Brennilis...) et dont on sait que les risques associés peuvent être de nature différente de ceux de la phase d'exploitation. Ce qui s'est passé à Cadarache incite nos organisations respectives à redoubler de vigilance et à exiger la plus totale transparence, l'information des salariés, le dialogue social et le renforcement du rôle des CHSCT.

Le deuxième sentiment est celui de l'incohérence des propos tenus. Nous comprenons mal que les représentants du CEA et d'AREVA considèrent comme non avvenu un référentiel de sûreté-criticité - comme si celui-ci leur était imposé par une entité extérieure - alors que l'élaboration d'un tel document est de la responsabilité de l'exploitant.

Le troisième sentiment est celui d'une remise en cause d'une autorité de contrôle. En effet, qu'un exploitant propose le classement d'un événement significatif dans un premier temps en fonction de sa propre analyse est légitime. Mais il est choquant que celui-ci s'évertue à contester le classement en « incident » niveau 2 de l'échelle INES décidé *in fine* par l'Autorité de sûreté nucléaire - qui est bien dans son rôle - sur la base de critères établis et connus. Il semble que le CEA qui était dans le passé dans une situation d'auto-contrôle accepte mal aujourd'hui de devoir rendre des comptes à une Autorité indépendante. Nous sommes d'autant plus surpris qu'une telle remise en cause de l'autorité, des pouvoirs législatifs et de l'indépendance de l'ASN, émane d'un établissement public.

Enfin, au cours de cette valse des chiffres, relatifs au risque de sûreté-criticité, qui ont émaillé la réunion du 20 novembre, nous avons été également surpris de l'annonce, faite par le Directeur de l'IRSN, d'une quantité de 140 kg de Plutonium comme seuil de sûreté-criticité. Ce seuil, très éloigné de celui retenu dans le référentiel et qui mériterait d'être étayé sur le plan de la sûreté, semble cité pour la première fois en pleine réunion. Il a visiblement surpris tout le monde, y compris l'Autorité de sûreté nucléaire qui a pourtant assis sa décision de suspendre les opérations de démantèlement sur la base du rapport d'expertise présenté par l'IRSN.

Enfin, les organisations syndicales et les associations réaffirment leur exigence d'un haut niveau de sûreté à toutes les étapes de la filière nucléaire, et considèrent que la transparence et l'information en sont des éléments indispensables.

Nous demandons que le HCTISN prenne acte de cette lettre et qu'elle soit annexée au compte rendu.

Le 26 janvier 2010,

Signataires :

- Pierre BARBEY (ACRO),
- Jacky BONNEMAINS (Robin des Bois)
- Gilles COMPAGNAT (CFDT),
- Christine GILLOIRE (FNE),
- Michel LALLIER (CGT),
- Monique SENE (ANCLI),

-

NB : M. Yannick ROUSSELET, personnalité invitée et présente lors de la réunion du 20 novembre 2009 partage les sentiments exprimés par les sus-signés.